



# interliaisons

## Retraites : action toute !

**OCTOBRE  
2010  
N° 54**

- **Le 12 octobre, et les suites....** le rôle de l'UCR-CGT : note aux organisations
  - Lettre de Bernard Thibault aux organisations et militants de la CGT
  - **Adresse de la CGT aux salariés.**
- Les permanences de l'UCR-CGT et des infos....**
- Vie Nouvelle : N'oubliez pas Vie Nouvelle (et le bulletin d'adhésion) le 12 octobre dans les manifs....

## Mardi 7 décembre 2010

### 2<sup>e</sup> rencontre des diffuseurs de *Vie nouvelle*

Octobre 2010						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

■ 7 : 9h - Bureau de l'UCR  
■ 12 : JOURNÉE D'ACTION RETRAITES  
■ 14 : CE repoussée (voir page 3)  
■ 21 : 9h - Bureau de l'UCR

Novembre 2010						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	27	28	29
30						

■ 4 : 9h - Bureau de l'UCR  
■ 23 : 9h - Bureau de l'UCR  
● Une CE pourra être arrêtée si besoin est...



# Le bureau de l'UCR-CGT s'adresse aux organisations

Cher(e)s camarades,

## Le 12 octobre, les suites et pourquoi la CGT parmi les retraités a des raisons pour dire et agir

D'abord, cela se voit, les organisations de retraités UFR dans les professions, les USR dans les départements et les sections syndicales n'ont pas attendu et n'attendent pas afin de gagner les retraités à participer aux différentes mobilisations. Ce fut vrai le 24 juin, durant l'été et les manifestations depuis le 7 septembre.

Comme nous l'avons déjà souligné, ce déploiement a certainement compté et compte toujours dans l'évolution de l'opinion des retraités sur le contenu et les effets de la réforme 2010. Les sondages recourent cette évolution, le rejet de la réforme devient plus fort chez les retraités.

Dans ces conditions, le succès du 12 octobre et les suites afin de se donner les moyens de gagner sont aussi de notre responsabilité.

**C'est pourquoi, la lettre de Bernard Thibault nous convient et nous concerne ainsi que les 7 points développés dans le tract national de la CGT.**  
[\(Lire ces deux documents en fin du bulletin\)](#)

En effet, dans la poursuite du mouvement, ce qui reste déterminant, c'est bien **l'élargissement** de la participation et l'implication des syndiqués et des salariés dans les débats à organiser et les décisions à prendre. Ce qui va se dérouler et se décider à l'entreprise **de la part des actifs** est bien de leur affaire et sera déterminant dans toutes les étapes. Nous pouvons néanmoins apporter notre contribution en étant un lien social, solidaire et familial en nous adressant aux membres de notre entourage qui ont une activité professionnelle.

Dans cette situation, en ce qui concerne **les retraités**, nous pouvons encore **gagner du monde** à participer aux actions. Aller dans ce sens demande de donner toute la place à nos syndiqués afin que ceux-ci soient réunis, puissent débattre de la situation et multiplier les échanges autour d'eux avec des arguments en mains.

En effet, la participation des retraités est toujours un enjeu, c'est pourquoi, la proposition avancée par la CGT, à savoir **installer dans les localités des points de rencontres**

**publics** est à prendre en compte. Ceux-ci doivent devenir un lieu important d'accueil, d'information et de mobilisation dans lequel toutes nos organisations de l'UCR auront un rôle à jouer dans l'installation et l'organisation.

**GAGNER** du monde, **ÊTRE PRÉSENTS** dans les points de rencontres, **ASSOCIER** nos syndiqués peuvent également nous permettre de prendre des initiatives de mobilisation de retraités vers les mairies, les préfetures, les députés et sénateurs... à la suite du 12 octobre.

Ces lieux de rencontres doivent nous permettre de revenir sur les raisons pour lesquelles les retraités sont concernés par la réforme.

**Trois points démontrent comment et combien tous les retraités sont touchés et ont tout intérêt à agir pour eux et avec l'ensemble des actifs :**

- **D'abord, les retraités qui sont partis avec une pension calculée à partir du dispositif qui est passé des 10 meilleures années aux 25 années et cela dans le privé.**
- **C'est aussi le fait du nombre croissant de salariés qui partent à la retraite avec une carrière complète et le minimum contributif pour le régime général (soit 650 euros). C'est notamment le cas des femmes qui représentent 42% des départs en retraite.**
- **C'est enfin la question de l'indexation des retraites. La référence sur les prix a entraîné une perte que la CGT estime à 20% depuis l'instauration des différentes réformes depuis 1993.**

Ces trois effets vont se prolonger si la réforme 2010 reste en l'état. C'est autant de raisons pour la rejeter et participer aux mobilisations pour gagner de nouveaux droits. C'est d'ailleurs pour cela, que la CGT ainsi que toutes les organisations de retraités, exigent une nouvelle augmentation des pensions en 2010 et le minimum des retraites au SMIC.

# **Les suites du 12, c'est se donner les moyens de gagner.**

Faites remonter toutes les informations sur les initiatives qui participent à cet objectif.

**Montreuil le 7 octobre 2010**  
**Le Bureau de l'UCR-CGT**

# infos... infos... infos...

## LES PERMANENCES DE L'UCR-CGT

Rappel : la permanence est effectuée par deux membres de la direction de l'UCR (CE et CFC), physiquement, chaque semaine le mardi, mercredi et jeudi.

Cette permanence a pour rôle :

- de gérer les affaires courantes,
- d'examiner les sollicitations reçues,
- de répondre aux courriers reçus, dispatcher les mails,
- de définir les ordres du jour des instances en lien avec la secrétaire générale

**Du 12 au 14 octobre : Huguette Bonnaud et Michel Sénépart**

**Du 19 au 21 octobre : Jack Bougouin et Françoise Wagner**

**Du 26 au 28 octobre : Jocelyne Boyer et Richard Vaillant**

**Du 2 au 4 novembre : Françoise Raffini et Jean-Marie Schapman**

**POUR CONTACTER LES CAMARADES, UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 01 48 18 87 52**

**EN CAS D'ABSENCE APPELER MARYSE AU 01 48 18 84 23**

Du nouveau dans la com.

## Tee-shirt Revendicatif



pour les commandes, s'adresser à Virginie au 01 48 18 85 02

## Actions et calendrier :

### Report de la Commission exécutive prévue le 14 Octobre

Pour des raisons évidentes liées aux luttes en cours, le bureau de l'UCR-CGT a décidé d'annuler la CE du 14 octobre. Par contre, le bureau propose, pour ce même jour, une conférence téléphonique. Les membres de la CE et de la CFC seront répartis en trois groupes et pourront ainsi débattre de l'actualité mais aussi donner leur avis sur les propositions de modifications des tarifs de Vie nouvelle pour 2011 et de la préparation de la 2e rencontre des diffuseurs du 7 décembre prochain. Les modalités pratiques sont parvenues aux intéressés par mail.

Enfin, en fonction de l'actualité et si besoin est (et si les conditions s'y prêtent), une Commission exécutive pourra être convoquée avant le 23 novembre date prévue pour la prochaine CE.



## DEUX MOIS !

Les diffuseurs ont reçu leur invitation. Bien évidemment, les structures (UFR, USR, sections ou syndicats) doivent travailler au retour de ces invitations et à l'organisation de la venue des militants à Montreuil. L'occasion aussi alors que nous entrons dans une période de luttes de lier la diffusion de notre magazine, l'adhésion à la CGT à l'action revendicative.

### Au programme du 7 décembre

- 8h30 - 9h45**      **Accueil et mise en place - café et croissants**
- 9h45 - 10h**      **Les mots de bienvenue de Françoise Vagner, directrice de Vie nouvelle et secrétaire générale de l'UCR-CGT**
- 10h - 12h30**      **Débat sur les thèmes : Place et rôle de Vie nouvelle dans la bataille des idées ; Quel champ de développement pour notre magazine.**
- 12h30 - 14h30**      **Apéritif et repas offerts par Vie nouvelle**
- 14h30 - 16h**      **Chansons : Michel Bühler**

Réflexion, débats, mais aussi (comme toujours à l'UCR) ambiance conviviale et fraternelle, telle est le contenu de la journée du 7 décembre. La partie débat-échange s'articulera autour d'un thème à double tiroir :

#### **Place et rôle de Vie nouvelle dans la bataille des idées et quel champ de développement. Comment ? Où ? Vers quel objectif ?**

Ces questions ont été choisies pour des raisons évidentes : la première renvoie à l'image et au rôle de notre magazine. Souvent, certains de nos militants considèrent que les syndiqués sont déjà suffisamment informés. Or, *Vie nouvelle* a un rôle particulier, complémentaire en donnant à réfléchir sur des aspects plus larges : problèmes de société, citoyenneté...

La seconde doit nous conduire à cibler les potentialités de développement de notre lectorat.

- Comment améliorer le rapport lecteurs et syndiqués CGT ?
- Comment s'attaquer au (faible) niveau de syndicalisation et du lectorat *Vie nouvelle*, aux déserts syndicaux retraités et de notre lectorat dans les professions et dans les territoires.

**Michel Bühler**, un des grands auteurs compositeurs interprètes de la chanson francophone sera avec nous pour nous faire partager, en début d'après-midi son univers poétique où se mêlent tendresse, rêves, colères. Le Jura suisse est un beau point de vue pour regarder le monde tel qu'il est et donner l'envie d'y aller voir de plus près : Haïti, Gaza, Israël, sans oublier notre «vieux» continent...

**Vie** MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE  
DES RETRAITÉS CGT  
**nouvelle**

**N° 159**

**DOSSIER SANTÉ - LA RETRAITE ET TOUTES  
LES RUBRIQUES HABITUELLES ...**

**Commande** (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Organisation ou section : .....

Adresse : .....

.....exemplaire(s)

**11 € de frais de port pour 25 exemplaires**

Chèque à l'ordre de Vie Nouvelle  
263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

**Commandes : Corinne Scheidt : 01.48.18.84.30**

**À DIFFUSER PENDANT  
LES MANIFS DU  
12 OCTOBRE**

**et n'oubliez pas LE**

**Bulletin d'adhésion**

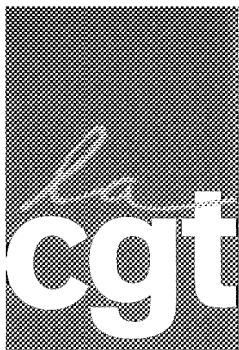
Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Remettre ce bulletin d'adhésion à un militant de votre connaissance ou  
le **retourner à UCR-CGT**  
263 rue de Paris – 93515 Montreuil cedex



le secrétaire général

## Aux organisations et aux Militants de la CGT

Montreuil, le 6 octobre 2010

Cher(e)s Camarades,

Je m'adresse à vous suite à la réunion qui s'est tenue à Montreuil le 5 octobre et qui a permis à la direction confédérale et aux directions des fédérations et des unions départementales de faire une évaluation précise de la mobilisation sur l'avenir des retraites.

En quelques mois, le déploiement de l'ensemble des forces de la CGT pour dénoncer la nocivité du projet de loi sur les retraites à permis une réelle prise de conscience des enjeux parmi les salariés, d'éclairer sur les alternatives et de construire une mobilisation d'un niveau exceptionnel. Exceptionnel par son unité et sa détermination pour empêcher la mise en œuvre de dispositions à la fois injustes socialement, néfastes pour le système de retraite par répartition, pour l'emploi des jeunes et pour le niveau des futures retraites. Nous avons su dénoncer l'absence de prise en compte de la pénibilité des métiers, et bien d'autres aspects négatifs de cette loi.

Aujourd'hui, 3 salariés sur 4 sont opposés aux mesures reportant les âges de départ en retraite. Les initiatives de l'intersyndicale dont les grandes journées de mobilisation interprofessionnelles sont soutenues par 71 % de la population, et ce malgré le vote de l'Assemblée nationale le 15 septembre dernier.

Tout cela est le résultat d'un engagement résolu de nos forces militantes.

Pour autant, comme chacun le sait, le Président de la République veut maintenir son cap. Il est enfermé dans le chantage qu'exercent les marchés financiers et les agences de notation internationales qui exigent des états européens des coupes sombres dans les budgets publics et les comptes sociaux. Il prétend aussi pouvoir brandir la fin de la retraite à 60 ans comme un trophée politique qu'il présentera pour chercher sa réélection en 2012.

Ainsi, nous entrons dans une nouvelle phase du conflit dès lors qu'il compte clore le sujet d'ici quelques jours par le vote du Sénat qui pourrait intervenir dès le 15 octobre. Mais rien n'est moins sûr.

L'ancrage de la mobilisation, son caractère unitaire, la détermination qui s'y exprime peuvent démentir les scénarios qu'on nous disait écrits d'avance.

Beaucoup va désormais dépendre de ce qui va se passer dans les tous prochains jours.

Avec l'ensemble des fédérations et unions départementales, nous avons décidé d'une « Adresse de la CGT aux salariés » en ce moment crucial. Bien sûr, il faut en assurer une très large diffusion.

Cette adresse traite de trois questions :

1. Nous insistons pour que le **12 octobre soit partout d'une ampleur sans précédent** par le niveau des grèves et le volume des manifestations unitaires.

Nous sommes convaincus que de nouvelles forces peuvent se mobiliser. Cela va dépendre de notre disponibilité à les rencontrer et les convaincre, en quelques jours, que le 12 octobre peut être déterminant pour les suites.

2. Nous appelons à **généraliser la tenue d'assemblées générales, de consultations sur les lieux de travail pour définir ensemble et démocratiquement les revendications, le rythme, les formes et les modalités de la reconduction de l'action après le 12 octobre.**

La CGT l'a affirmé depuis le début, nous irons jusqu'au bout dans ce combat.

Nous savons de la longue expérience de la CGT que sa démarche démocratique en toutes circonstances et singulièrement pour conduire l'action est une condition d'efficacité.

Nous savons aussi que la puissance du mouvement déjà très réelle va reposer sur notre capacité à entretenir et élever la mobilisation du plus grand nombre de salariés en les associant aux décisions qui nous engagent solidairement. C'est une démarche très exigeante pour tous mais elle conditionne nos chances de succès.

Cette démarche démocratique est déjà engagée dans certaines branches professionnelles, certaines entreprises où la grève est déjà une réalité depuis plusieurs jours à propos de l'avenir des retraites et des revendications salariales et d'emploi.



Impulsons ce débat et les décisions d'actions partout où nous sommes présents.

3. Nous avons également décidé **d'installer dans les localités des points de rencontre publics** pour assurer une permanence de la mobilisation contre le projet de loi actuel sur les retraites.

Ceux-ci nous permettront d'entretenir et d'alimenter l'action auprès des nombreux salariés sans présence CGT dans leur entreprise, avec les retraités et les jeunes, de plus en plus engagés parce que très concernés.

Les organisations territoriales de la CGT seront les maîtres d'œuvre pour l'organisation de ces permanences. Là aussi, leur succès et leur efficacité dépendront de la contribution de chaque syndicat de la CGT, quelle que soit sa fédération professionnelle.

Enfin, et ce n'est pas l'aspect le moins important, chacun a pu constater combien nous avons été en capacité de mobiliser très au-delà des adhérents de la CGT. Des centaines de milliers de salariés inorganisés ont répondu présents à nos initiatives locales ou nationales. Certains ont pris conscience de l'utilité de se syndiquer à la CGT en étant plongés dans l'action.

Prenons aussi des dispositions très concrètes pour amplifier ce mouvement d'adhésion nécessaire pour accroître durablement le rapport de forces en faveur des salariés.

Recevez, Cher(e)s Camarades, mes plus fraternelles salutations.



**Bernard THIBAULT**  
Secrétaire général de la CGT



*Tous ensemble pour nos retraites*  
*mardi 12 octobre 2010*  
**Grande journée de grèves et de manifestations**  
**Discutons et décidons ensemble des suites !**

L'opinion publique a clairement manifesté, à plusieurs reprises, son rejet massif du projet gouvernemental des retraites. Les journées de manifestations et de grèves des 7 et 23 septembre, du 2 octobre en ont fait la démonstration exemplaire. Tous les sondages pointent que plus de 70 % des salariés sont opposés au report de l'âge légal de départ en retraite à 62 ans.

Plutôt que d'en tenir compte, le gouvernement campe sur une position hautaine de refus du dialogue, répétant à tout va que « *les manifestants se trompent* », que les salariés « *n'auraient pas compris* » et qu'il s'agit de « *faire de la pédagogie* ». S'il concède du bout des lèvres que le projet peut-être « amélioré » à la marge, la seule pédagogie dont il use et abuse, c'est celle du mensonge.

**Face à cette attitude aussi méprisante qu'irresponsable, la CGT s'adresse aux salarié(e)s**

Votre intervention dans la mobilisation collective des prochains jours va être déterminante. Lors des mobilisations des mois de septembre et le formidable rassemblement du samedi 2 octobre, vous avez été plus de 3 millions à participer aux manifestations, pour certains d'entre vous, pour la première fois.

La mobilisation s'est élargie à un grand nombre d'entreprises et de localités. Le conflit rentre dans une nouvelle phase dans la mesure où le gouvernement veut clore le sujet dans les tous prochains jours par un vote au Sénat qui pourrait intervenir le 15 octobre.

**Aujourd'hui, il est indispensable d'accélérer le rythme et l'intensité des mobilisations unitaires.**

C'est pourquoi la CGT vous appelle à faire du **mardi 12 octobre** une grande journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles unitaires dans tout le pays, à préparer sur chaque lieu de travail.

**Avec vous, gagner une réforme juste et efficace, c'est possible.**

**La CGT vous propose de discuter partout du principe d'arrêts de travail**

Il est donc nécessaire que se généralisent dès le mardi 12 octobre des assemblées générales et des consultations de salariés dans les entreprises. À nous, à vous de définir ensemble les revendications, le rythme, les formes et les modalités de la reconduction de l'action.

Parallèlement, elle prend des dispositions pour installer dans les localités **des points de rencontres publics** permettant d'assurer la permanence de la mobilisation contre le projet de loi actuel sur les retraites.

**Là aussi, nous avons besoin de votre engagement.**

Pour que leur engagement soit le plus efficace et pérenne, plusieurs milliers de salariés ont choisi, dans le cadre de leur mobilisation pour les retraites, de se syndiquer et de rejoindre la CGT.

Pour vous défendre, faire prévaloir la justice sociale, nous vous invitons à envisager, à votre tour, votre adhésion à la CGT.

# *Retraites : slogans et mensonges du gouvernement*

## **Quelques rappels**

**« On vit plus longtemps, il est donc normal de travailler plus longtemps ».**

Avant de travailler plus longtemps, il faudrait déjà pouvoir travailler tous et vivre pleinement sa vie, ses choix, au travail et à la retraite. L'affirmation gouvernementale repose sur l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance, mais ce n'est pas le bon indicateur. Ce qui est primordial en matière de retraite, c'est l'espérance de vie en bonne santé, or celle-ci est par exemple de quatorze ans pour les ouvriers de 50 ans, soit 64 ans. Autrement dit, l'effet direct de la réforme serait d'augmenter de moitié la durée de retraite en bonne santé des ouvriers...

**« La loi reconnaît la pénibilité du travail ».**

Le gouvernement ne prévoit qu'une prise en compte des salariés qui se verraient reconnaître une invalidité à hauteur de 20 % avant l'âge de départ en retraite. Il refuse ainsi aux salariés concernés qui ont une espérance de vie de sept ans inférieure aux autres le droit à une retraite en pleine santé.

**« Cette réforme garantit les retraites pour les dix ans à venir ».**

Malgré les sacrifices demandés aux salariés, la réforme ne répond pas aux besoins de financement des régimes. Le gouvernement transfère les déficits à une caisse d'amortissement à long terme (CADES), pompe les ressources du fonds de réserve des retraites et de l'assurance-chômage.

**« Cette réforme assure la justice sociale ».**

Dans le scénario imaginé par l'Élysée, la majeure partie de l'effort pour assurer l'équilibre des régimes serait à la charge des salariés (85 % en 2020 contre 15 % pour les entreprises et les hauts revenus). Le recul de l'âge de départ à la retraite priverait un million de jeunes d'embauche et elle pénaliserait massivement les femmes dont la vie professionnelle est marquée par les inégalités, la précarité.

**« Le gouvernement a beaucoup débattu avec les partenaires sociaux ».**

Le gouvernement a refusé de mettre ensemble autour d'une table les organisations syndicales, tant de salariés que patronales ; il n'y a eu que très peu de rencontres avec les organisations syndicales de salariés et lors de ces discussions, toutes les propositions amenées par la CGT ont été balayées d'un revers de main.

**« Aucune autre solution n'est possible ».**

La CGT l'a démontré : une autre politique de l'emploi, et des mesures concernant le mode de financement seraient de nature à garantir et améliorer les droits à retraites pour l'ensemble des générations. Cela paraît d'autant plus accessible que les économistes prévoient un doublement de la productivité du travail d'ici 2050, ce que le gouvernement feint d'ignorer.

**« La réforme améliorera le sort des femmes ».**

La loi sur l'égalité salariale hommes/femmes de 2006 prévoyait de supprimer avant le 31 décembre 2010 les écarts de salaires entre les femmes et les hommes par le biais de négociations notamment au niveau des entreprises. Mais le texte gouvernemental supprime l'échéance du 31 décembre 2010... Les mesures contenues dans le texte sont inspirées de celles en vigueur pour les seniors à l'entreprise, dont on connaît la piètre efficacité. Les femmes demeureront massivement pénalisées par la réforme.

**Nous connaissons un mouvement social inédit.** L'ensemble des organisations syndicales est engagé depuis plusieurs mois dans cette bataille. Elles sont unies pour dire que ce projet est brutal, injuste et inacceptable. Comme vous, elles sont déterminées à obtenir un véritable débat et la prise en compte d'alternatives permettant de garantir l'avenir de notre système de retraite par répartition.

**La CGT vous propose de discuter partout du principe d'arrêts de travail.**

**mardi 12 octobre 2010**

**Grande journée de grèves et de manifestations**

**Décidons ensemble des suites !**